



# JOURNÉE DE FORMATION : « REPERES POUR LES AESH » JEUDI 3 JUIN



Alors que les conditions de travail des AESH restent précaires, dans notre académie, elles continuent de se dégrader avec la mise en place généralisée des PIAL.

Nous répondons régulièrement à de nombreuses questions de collègues, liées à la précarité de leur emploi et avons édité un guide « Abrégé AESH » afin d'y répondre, disponible [ici](#)  
Et aux questions liées à la précarité, viennent s'ajouter dorénavant des questions sur la place de l'AESH dans la hiérarchie, ses lieux d'exercice et ses missions avec la mise en place des PIAL.

A la CGT Educ'action de Créteil, la lutte contre la précarité est au coeur de nos combats, elle fragilise la situation de l'ensemble des personnels et rend inopérante la mise en place d'un service public de l'éducation efficace et de qualité.

La lutte contre la précarité, hormis la défense des droits individuels et de la mobilisation collective, passe par la formation.

Aussi, la CGT Educ'action de Créteil dans le cadre de son plan de formation académique proposera une **formation « Repères pour les AESH »** afin de répondre au mieux à leurs questions et de construire toujours au plus près du terrain les revendications spécifiques dans notre académie. **Il s'agit d'armer les consciences pour contrer la précarité institutionnalisée que nous propose le rectorat de Créteil !**

**Notre formation aura lieu le JEUDI 6 MAI de 9h30 à 16h  
à la MDS (Maison des syndicats) de Créteil et en distanciel par zoom.**

## Programme de la journée :

**Matin :** Présentation de l' « Abrégé AESH » de la CGT Educ'action Créteil et questions autour du contrat de travail et de leurs droits.

**Après-midi :** Etat des lieux de nos conditions de travail dans nos établissements. La mise en place des PIAL et ses conséquences. Construire la mobilisation et nos revendications.

Nous serons dans une salle qui est prévue pour 50 personnes en version protocole Covid-19. Nous proposerons également une participation par zoom pour celles et ceux qui ne pourraient pas se déplacer.

### **Pour pouvoir y participer :**

- merci de vous inscrire par mail en nous précisant si vous serez présent.e ou si vous souhaitez obtenir le lien zoom de la réunion : [aesh.cgteduc.creteil@gmail.com](mailto:aesh.cgteduc.creteil@gmail.com)

- vous devez faire une demande de congé formation (par écrit un mois avant, c'est à dire avant le 6 avril) à l'aide du modèle de courrier joint auprès de votre IEN pour 1er degré ou chef d'établissement pour 2nd degré.